

## JOURNAL LE PAYS D'AUGE

Rédaction : 7 rue du Général de Gaulle 14160 Dives-sur-Mer  
Tel. 02 31 24 49 16 - e-mail : redaction.dives@publihebdos.fr  
En cas d'absence appeler Le Pays d'Auge à Lisieux  
02.31.48.54.60  
Publicité : Laurence Jahant 02.31.88.17.63 - 06.77.07.10.71  
Fax 02.31.98.11.45  
Abonnements : 02.31.48.54.71

# Cabourg - Dives Houilgate



DIVES-SUR-MER - Programme de construction dans le quartier Sarlabot

## Douze maisons proposées en accession sociale

■ Lors du conseil municipal vendredi soir, la question du logement était en première ligne. Entre un projet de douze nouvelles maisons dans le quartier Sarlabot, la réhabilitation de logements communaux et la mise en vente contestée d'un bien de la ville.

La politique de logement engagée par la municipalité se poursuit. Pour preuve, le conseil municipal vendredi soir a débattu de plusieurs sujets autour de cet enjeu.

Le quartier Sarlabot, tout d'abord, va bientôt s'enrichir de douze maisons de villes supplémentaires. Un programme de construction est annoncé avec Calvados Habitat, qui concerne des logements en Programme Locatif Accession Sociale (PSLA). « Cette opération vise à donner un prolongement à celle de la Résidence de la Fontaine d'Arlette où huit pavillons ont été réalisés en PSLA, ce qui était insuffisant pour répondre à toutes les candidatures qui ont pu se manifester » indique Gérard Martin, adjoint en charge du logement.

Le permis de construire pour 12 maisons de ville (cinq T3 et sept T4) a été déposé le 27 décembre dernier par Calvados Habitat. Dans cette optique, la ville a voté vendredi soir la vente à Calvados Habitat d'un terrain situé rue des sources au prix de 234 000 euros HT. Un vote qui ne s'est pas effectué sans heurts... L'opposition s'interroge sur certains points de détails du projet, et notamment de la sécurité des accès au garage sur une certaine parcelle.

Trois abstentions sont ainsi formulées sur la question dans un premier temps... « C'est uniquement la vente du terrain que nous votons aujourd'hui » précise Denis Labigne. Machine arrière pour les membres de l'opposition qui prononcent un vote favorable.

Le démarrage de l'opération devrait débuter en septembre 2013, « elle permettra d'offrir à 12 familles qui le souhaitent d'accéder à la propriété à des conditions intéressantes et surtout en sécurisant leur parcours résidentiel » note Gérard Martin. « C'est un beau projet, qui va permettre de poursuivre notre travail sur le logement à Dives-sur-Mer » constate le maire Pierre Mouraret.

### Vingt logements sociaux réhabilités

L'opération de réhabilitation de 20 logements communaux situés avenue des Résistants et allée des Thuyas, avec le PACT ARIM, va se poursuivre en 2013. Un logement va être réhabilité pour 62 019 euros, puis deux autres suivront en 2014 « pour permettre une opération à tiroir et pour des raisons budgétaires » souligne Gérard Martin. Au total, la participation de la commune pour la rénovation



Rue des sources, la parcelle qui accueillera les douze prochaines maisons proposées en accession sociale.

de ces trois logements s'élève à 66 900 euros.

Des travaux de toiture et de ravalement ont également été décidés, toujours en maîtrise d'œuvre de PACT ARIM, pour un montant de 212 026 euros. Au total, l'opération globale s'élève à 278 926 euros, dont 28 926 euros à la charge de la commune. Trois abstentions ont été émises de la part de l'opposition à ce sujet.

### Vente d'une maison de 55 m<sup>2</sup>

De même, la question de la vente d'un logement communal n'a pas soulevé l'enthousiasme dans les rangs de l'opposition menée par Guillaume Langlais. Situé 17 bis avenue des Résistants, ce pavillon des années cinquante et d'une superficie de 55 m<sup>2</sup>, est actuellement libre. « La Direc-

tion Générale des Finances Publiques de Basse-Normandie a estimé ce logement à 110 000 euros avec une marge de négociation de 10 % » précise Gérard Martin. Réunie le 23 janvier dernier, la commission du logement a émis un avis favorable à la vente du bien, « sous condition qu'il soit proposé aux Divais qui souhaitent l'acquérir pour y résider personnellement par ordre d'arri-

vée de leur candidature. Trois candidatures ayant été recensées à ce jour ». Un dernier point qui fait tiquer l'opposition, qui y voit « du favoritisme », et une forme de discrimination des candidats potentiels. « On n'a vu personne de chez vous lors de la réunion de la commission » rétorque Gérard Martin.

Nicolas MOUCHEL